

Communiqué de presse

Lundi 30 novembre 2009

L'économie suisse a besoin d'une OMC forte

Commentaire d'economiesuisse sur la conférence ministérielle de Genève

L'Organisation mondiale du commerce tient sa septième conférence ministérielle à Genève jusqu'au 2 décembre. Aux yeux d'economiesuisse, la libéralisation multilatérale du commerce est essentielle. L'OMC pose les fondements d'une politique économique extérieure réussie.

Crise économique oblige, de nombreux pays tentent de protéger leur économie de la concurrence étrangère. Six nouvelles mesures protectionnistes sont adoptées chaque semaine à l'échelle mondiale. Nos entreprises ont besoin de règles fiables et applicables pour leurs activités à l'étranger. L'OMC joue un rôle décisif à cet égard. Non seulement elle améliore l'accès aux marchés étrangers, mais elle contre la loi du plus fort dans le commerce mondial et restreint les mesures discriminatoires. Le cadre réglementaire sert de base à nos relations commerciales avec des pays avec lesquels nous n'avons pas conclu d'accord de libre-échange, mais également pour la conclusion des accords de libre-échange eux-mêmes. L'objectif de la conférence ministérielle de Genève est d'entamer des réformes institutionnelles afin de renforcer la capacité de décision et d'action de l'organisation. L'OMC doit continuer de se concentrer sur des thèmes commerciaux, il ne faut pas la surcharger avec d'autres thèmes comme la protection de l'environnement ou les normes sociales. Il existe d'autres organisations internationales spécialisées qui sont mieux à même de défendre ces causes.

La conférence ministérielle de Genève ne portera pas sur les négociations dans le cadre du cycle de Doha. Néanmoins les ministres du commerce sont invités à s'engager de manière constructive pour la conclusion d'un accord en 2010. D'après les estimations, la conclusion des négociations générerait une croissance supplémentaire de 300 à 700 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale. economiesuisse attend du Conseil fédéral qu'il défende les intérêts offensifs de l'économie suisse. Cela suppose une réduction des droits de douane et des obstacles non tarifaires au commerce pour les produits industriels, une adhésion claire à une libéralisation dans le domaine des services ainsi qu'un accord contraignant dans le domaine des facilitations du commerce. Afin de pouvoir garantir des perspectives d'avenir au secteur de l'agriculture en cas de conclusion du cycle de Doha, il faut poursuivre les négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange agricole avec l'UE.

Pour toutes questions :

Cristina Gaggini, directrice romande

Téléphone : 078 781 82 39

cristina.gaggini@economiesuisse.ch